

LA CHINE ET L'INDE FACE À L'AFRIQUE



PIERRE-PAUL DIKA E.*

Il serait inopportun d'étudier les relations entre ces deux puissances asiatiques émergentes sans dire un mot sur la faible place qu'occupe l'Afrique dans l'économie mondiale. En effet, ce continent, notamment sa partie subsaharienne (noire) ne représente que 2 % des échanges mondiaux, son PIB étant assuré à 40 % par l'Afrique du Sud¹ et à 70 % par l'Afrique du Sud et le Nigeria².

La première particularité de l'Afrique réside dans les exportations des matières premières³, son sous-sol étant l'un des plus pourvus du monde, qui sont déterminantes, avec quelques produits phares peu transformés comme la production agricole, l'énergie fossile et les minerais. Cette situation fragilise les États puisqu'une chute des prix de ces produits peut s'avérer désastreuse⁴. C'est dans cette optique que les investissements directs étrangers vont pour majorité aux

* ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS À LA FSJP, UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRI, CAMEROUN.

¹ Première puissance économique continentale.

² Première puissance démographique, premier pays producteur de pétrole et deuxième puissance économique continentale.

³ Exception faite de l'Afrique du Sud qui diversifie ses exportations.

⁴ Ce qui peut expliquer la crise ivoirienne. De plus elle peut être source de convoitise et d'instabilité (le Nigeria avec le pétrole, le Niger avec l'uranium). Voir en effet Pierre-Paul Dika, « L'appropriation des ressources énergétiques, source de conflits ? », *Les Cahiers de l'IDRP*, novembre 2008, p. 1-9.

industries extractives, ceci renforçant malheureusement, peut-on dire, cette spécialité africaine. L'Afrique est en effet considérée depuis toujours comme le réservoir de matières premières dans le monde et suscite la convoitise de presque toutes les puissances historiques et émergentes.

La seconde particularité africaine est la faible régionalisation de ses économies, puisque chaque région n'échange en effet que 10 % de sa production avec ses voisins. L'intégration régionale, exception faite de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe, n'est qu'un vain mot.⁵ La majorité des échanges se fait avec le reste du monde, l'Europe principalement, et depuis peu avec des pays émergents comme la Chine et l'Inde. De plus, des facteurs structurels comme l'absence d'électricité, celle des infrastructures de transport et la corruption limitent l'implantation des entreprises.

Historiquement, l'Afrique n'a quasiment jamais été coupé du monde, la traite des esclaves, les déplacements des Arabes qui arrivent au Mozambique en témoignent. Le XIX^e siècle voit la colonisation, et le XX^e fait de ce continent comme un réservoir de soldats avec la Seconde Guerre mondiale, la guerre froide voit ce continent comme une zone d'influence et un terrain de jeu soviéto-américain. C'est la fin de la guerre froide qui voit l'Afrique sortir de sa torpeur avec la démocratie et l'instauration de nouveaux partenariats économiques, avec la Chine, l'Inde et le Brésil qui sont le symbole de la coopération sud-sud, bien que l'axe nord-sud reste encore puissant⁶.

Ce début de XXI^e siècle s'annonce délicat pour l'Afrique. En effet, en plus des partenaires traditionnels comme l'UE et les États-Unis⁷ se sont ajoutées les nouvelles puissances émergentes comme la nouvelle Afrique du Sud⁸, le Brésil, la Russie, la Turquie, la Chine et l'Inde. De prime abord, cette nouvelle relation Sud-Sud entre dans les intérêts aussi bien de l'Afrique que de ses nouveaux

⁵ En Afrique centrale (CEMAC), la libre circulation des personnes et des biens reste une utopie, des pays comme le Gabon et la Guinée équatoriale exigeant des visas d'entrée aux ressortissants des pays voisins.

⁶ L'APEUE-Cameroun entrées en vigueur en août 2016 en sont la parfaite illustration.

⁷ L'intérêt de la première puissance est né après 1945 du fait de sa politique de décolonisation de ce continent comme enjeu de la guerre froide avec l'ex-URSS.

⁸ Pierre-Paul Dika, « L'Afrique dans la politique étrangère de la nouvelle Afrique du Sud », *Recherches internationales*, n° 78 (4-2006), p. 115-136, avec notamment le discours sur la renaissance africaine.

partenaires. En effet, elle est vectrice de nouvelles opportunités pour le continent, son harmonieuse et efficace intégration dans la mondialisation et l'aspect concurrentiel de ses relations internationales en dépendent. La politique africaine des puissances émergentes s'inscrit dans un mouvement plus large d'ouverture au monde avec une prise en compte de leur influence nouvelle⁹. Cette nouvelle dynamique Afrique-Pays émergents peut à première vue s'avérer gagnante pour les deux parties.

Et c'est le cas pour les relations entre l'Afrique, l'Inde et la Chine, objet de notre étude, deux États qui, avec une population cumulée de plus de 2 milliards d'habitants, constituent en principe un marché de choix. Les relations indo-africaines sont en effet anciennes, bien que la Chine ait été plus offensive. En effet ces relations remontent à la route de la soie, il y a 2000 ans lorsque des voiliers chargés de marchandises traversaient la mer d'Oman pour approvisionner en épices et en bijoux l'ancien royaume d'Askoum aujourd'hui en Éthiopie, Djibouti et l'Érythrée. C'est bien plus tard, pendant la période médiévale, puis coloniale que les échanges entre les deux régions vont s'intensifier, notamment au travers des guerriers africains qui ont débarqué dans l'Inde occidentale pour combattre dans les armées des principautés indiennes, puis avec l'immigration indienne en Afrique de l'Est (côte occidentale de l'océan Indien) au Kenya, en Tanzanie et en Afrique du Sud¹⁰.

C'est dans le dernier pays cité que Gandhi a séjourné pendant la période coloniale britannique. Sur le plan politique, c'est en 1961 que Nehru, alors chef de gouvernement, a effectué sa première visite sur le continent, devançant de trois ans celle d'un officiel chinois, Zhou Enlai en l'occurrence.

Pour ce qui est de la Chine, à la différence de l'Inde, sa présence sur le continent est plus récente puisqu'elle remonte au xv^e siècle. En effet, cette puissance asiatique n'a pratiquement pas d'histoire avec le continent noir, exception faite de la formation

⁹ GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), « Fondement des politiques africaines des émergents (Brésil, Inde Turquie et Afrique du Sud) », note n° 11, 25 septembre 2014. Voir aussi Paul Sindic, « L'offensive chinoise en Afrique », *Les Cahiers de l'IDRP*, septembre 2007.

¹⁰ Pays ayant une forte population indienne. La diaspora indienne en Afrique est estimée à 8 % de la diaspora totale indienne. Olivia Gagné, *La Chine et l'Inde en Afrique : coopération sud-sud ou néocolonialisme ?*, essai de maîtrise, Institut québécois des hautes études internationales, décembre 2013, université de Laval, Canada.

de quelques dirigeants africains à tendance communiste pendant la guerre froide. Pendant une très longue période, les relations commerciales ont été réduites à leur plus simple expression. Le miracle chinois réside aussi dans le fait que c'est aujourd'hui un grand partenaire commercial de l'Afrique¹¹. La diaspora chinoise en Afrique continue de croître. En moins de cinq ans, la communauté chinoise en Afrique a atteint presque le million d'âmes, installées principalement au Nigeria, au Soudan, au Zimbabwe et en Tanzanie.

Ces deux puissances économiques et démographiques sont confrontées à deux théories : celle de la menace asiatique et celle de l'opportunité asiatique. Celle de la menace asiatique¹² se résume en six points dont notamment l'inondation en produits indiens et chinois de l'Afrique, le gaspillage des ressources pétrolières et minières, le non-respect des critères internationaux de travail pour ne citer que ces exemples. À cette théorie s'oppose celle de l'opportunité asiatique. Ces défenseurs¹³ estiment en effet que les relations africano-asiatiques bénéficient à l'Afrique du fait du développement fulgurant des deux géants asiatiques, notamment par l'amélioration des termes de l'échange.

Notre étude se bornera dans un premier temps à situer le cadre institutionnel et politique de chacune de ces puissances asiatiques et dans un second temps à mettre en lumière les manifestations au travers d'une analyse comparatives de cette offensive.

Les politiques africaines de ces grandes puissances : un pragmatisme économique et commercial

Il a été noté plus haut que l'Afrique est devenu quasiment un passage obligé pour ces deux puissances du fait de leur démographie galopante et de leur besoin en matière premières. Il a aussi été mis

¹¹ Depuis l'an 2000, les exportations africaines vers la Chine ont augmenté de 34 % contre 21 % vers le reste du monde.

¹² Philippe Hugon, « Les nouveaux acteurs de développement de l'Afrique », *Revue internationale de politique de développement*, n° 6, 2010 ; OCDE, « Baseline for environmental Outlook to 2030 », mai 2006.

¹³ Lu Shaye, « La Chine, opportunité et non une menace à l'Afrique », Fondation Gabriel Péri, 2008 ; Raja Mohan, « India and the Balance of Power », *Foreign Affairs*, juillet août 2006 ; Lafarge F., « La Chine, une puissance africaine », *Perspectives chinoises*, n° 90, 2006.

en exergue le fait que la présence économique chinoise en Afrique, malgré l'absence de relations historiques, est plus ancienne que celle de l'Inde puisqu'elle date de la fin des années 1990. La politique africaine chinoise précédera de ce pas celle de la politique africaine indienne.

Le cadre politico-institutionnel et commercial de la politique africaine chinoise

La Chine a vécu pendant longtemps en quasi-autarcie, notamment pendant la guerre froide, puis s'est tournée vers l'extérieur et s'est ainsi intéressée à l'Afrique à la fin des années 1990¹⁴. Le pays s'engage ainsi dans l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec des États africains qui se sont engagés à ne pas reconnaître Taïwan¹⁵ sur la scène internationale. Cet engagement s'est traduit par des visites officielles, la route de la soie, l'achat de terres et la multiplication des échanges commerciaux avec l'Afrique.

Des visites officielles accompagnant une idéologie multidimensionnelle

C'est en 1996 que la Chine fait un bond en avant en ce sens avec la tournée africaine dans six pays du président Jian Zeming, proposant à cette occasion l'établissement d'un partenariat entre son pays et l'Afrique en cinq points que sont le renforcement de l'amitié entre les deux parties, le traitement d'égal à égal et le respect mutuel pour la souveraineté ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures, la poursuite du développement commun sur

¹⁴ Diaby Fodé Siré, *Les Stratégies des entreprises chinoises en Afrique: quels objectifs, quelle coopération ?*, thèse de doctorat, université de Nice-Sophia-Antipolis, 24 juin 2014, p. 68-151. Lire aussi *Passerelles*, Analyses et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique, « Les enjeux de la présence chinoise en Afrique », vol. 14, n° 4, septembre 2013, 28 p. Lire enfin Valérie Niquet, « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2^e trimestre 2006.

¹⁵ Île située au large de la Chine qui a toujours revendiqué son indépendance et que la Chine considère comme faisant partie intégrale de sa souveraineté. Notons aussi que, jusqu'en 1971, c'est Taïwan qui était membre du Conseil de sécurité de l'Onu. Rampa, Francesco *et al.*, « Leveraging South – South cooperation for Africa's development », 2012, *South African Journal of International Affairs*, vol. 19, no. 2, p. 247-269.

la base du bénéfice mutuel, le développement de la consultation et de la coopération dans les affaires internationales.

Cette déclaration de principe s'est doublée de la signature d'une vingtaine d'accords avec pas loin de six États africains, dans les domaines du commerce et de la coopération technique et culturelle. Dans cette lignée, la décennie 2000 a ainsi été celle de la multiplication des visites et des liens sur le continent africain¹⁶.

Ces visites officielles et l'établissement de liens forts avec la majorité des pays africains sont l'expression d'une idéologie d'accompagnement de cette avancée vers l'Afrique. Cette idéologie se résume en trois principaux aspects¹⁷ qui sont l'appel à l'histoire avec le soutien du plan international de décolonisation, la non-ingérence qui lui permet de se démarquer des Occidentaux et l'accompagnement économique et idéologique des prises d'intérêt chinois. Cette idéologie s'exprime aussi dans la volonté chinoise d'instaurer une nouvelle route de la soie.

La Chine et la route de la soie : un nouveau plan Marshall ?

110

Cette route¹⁸ est censée booster l'économie tout en confortant l'influence politique du pays et favoriser la croissance en Afrique. Xi Jinping a rappelé qu'il avait pris en 2013 l'initiative des nouvelles routes de la soie, un ensemble de projets d'infrastructures, routes, ports maritimes et chemins de fer, afin d'arrimer l'Asie à l'Europe et à l'Afrique, à l'instar des caravanes qui traversaient l'Asie centrale dans l'Antiquité. « Nous devons rechercher des résultats à travers une ouverture et une coopération plus grandes [...] et rejeter le protectionnisme », a lancé le président chinois.

Cette route peut constituer un accélérateur des ambitions africaines de la Chine. En effet, en économisant sur les coûts de transport et de logistique, la Chine espère relancer ses exportations. C'est l'objectif de cette fameuse formule « une ceinture, une route »,

¹⁶ Notons celles du président Hu Jintao en janvier 2004 en Égypte, au Gabon et en Algérie, puis en avril 2006 au Maroc, au Nigeria et au Kenya et entre janvier et février 2007, ce dernier effectua une tournée dans 10 pays africains.

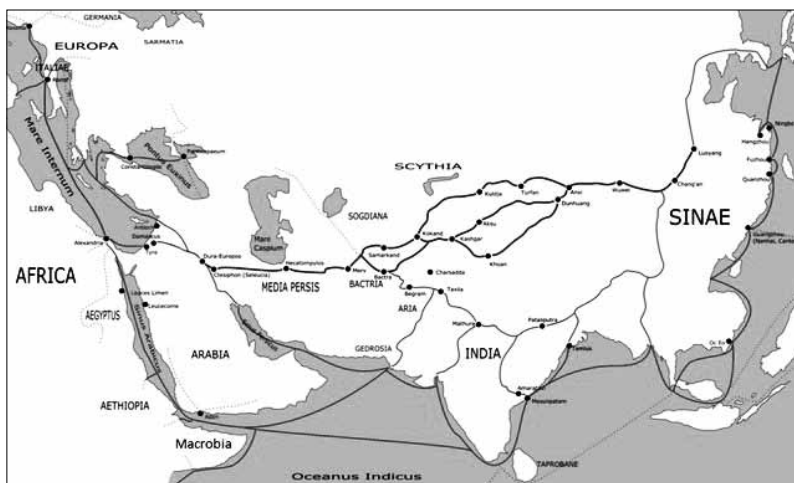
¹⁷ Paul Sindic, *op. cit.* Voir aussi Marie Bal et Laura Valentin, « La stratégie de puissance de la Chine en Afrique », *ESSEC, maître spécialisé*, juin 2008, p. 6-8.

¹⁸ Sébastien le Belzic, « L'Afrique au cœur de la nouvelle route de la soie », *Le Monde*, 24 avril 2017.

LA CHINE ET L'INDE FACE À L'AFRIQUE

plus communément appelée « nouvelle route de la soie », qui verra se rassembler une trentaine de chefs d'État, dont les présidents du Kenya et de l'Éthiopie, à l'occasion de ce premier forum organisé à Pékin les 14 et 15 mai 2017.

Les principales routes de la soie entre 500 av. J.-C. et 500 ap. J.-C. (en latin)



111

Source : Wikipédia.

Une relation économique et commerciale sino-africaine sans cesse grandissante

La stratégie chinoise en Afrique peut se décomposer en trois composantes que sont le contrôle de l'approvisionnement en pétrole africain, la pénétration dans les activités minières et enfin l'achat de terres agricoles.

Le contrôle de l'approvisionnement en pétrole africain

À partir de 1993, le pays devient importateur net de pétrole. La baisse de ses réserves, la faible capacité de ses raffineries à raffiner le pétrole en teneur peu élevée en soufre et la crainte d'une dépendance obligent le pays à diversifier ses approvisionnements. Aussi ce dernier est conduit à privilégier trois zones qui sont l'Asie centrale, la Sibérie et l'Afrique qui devient la troisième zone

d'internationalisation des compagnies pétrolières chinoises¹⁹ aidées par Eximbank (export-import bank) pour le volet financier, avec en tête de liste le Soudan, le Nigeria et l'Angola, principaux pays producteurs de pétrole.

En 2006, la Chine consommait déjà 370 millions de tonnes de pétrole²⁰, ce qui en fait le troisième importateur mondial de pétrole après les États-Unis et le Japon. L'Afrique entre ainsi dans cette nouvelle politique énergétique chinoise pour trois raisons que sont la qualité du pétrole à faible teneur en sulfure des pays cités, adapté aux raffineries chinoises, le nombre en hausse des pays producteurs et la hausse de la production pétrolière.

Aussi la Sinopec a notamment acquis en 2000 les droits d'exploitation d'un champ pétrolier soudanais et l'Eximbank a ouvert à Khartoum (capitale du Soudan) sa première filiale en Afrique. La « pétrodiploatie »²¹ (pétrole et matières premières) chinoise concerne ainsi l'ensemble du continent africain. Cet exemple illustre la dépendance énergétique chinoise qui concerne aussi les matières premières.

112

L'intérêt de la Chine pour les matières premières africaines

À côté du pétrole, la Chine éprouve aussi un fort besoin de matières premières et sa pénétration dans les activités minières suit cette logique. En effet, en 2010, la demande chinoise représentait entre 30 et 40 % de la demande mondiale des principaux métaux (cuivre nickel, zinc, aluminium...) et près de 50 % pour le minerai de fer²². L'Afrique étant dotée de matières premières dont le pays a besoin, le régime chinois a encouragé ses entreprises à renforcer leur coopération selon les principes du développement partagé et des avantages réciproques. L'accès durable sur les zones de production constitue donc la politique énergétique de la Chine. Le pays s'est ainsi lancé dans des coopérations énergétiques avec la quasi-totalité des régions d'Afrique et dans une politique d'achat de terres agricoles.

¹⁹ La Chinese National Petroleum Corporation (CNPC), la Sinopec et CNOOC.

²⁰ Paul Sindic, *op. cit.*, p. 3.

²¹ L'expression est de Diaby Fodé Siré, *op. cit.*, p. 77.

²² Paul Sindic, *ibid.*, p. 4.

L'accaparement des terres agricoles par la Chine : une réalité ?

Pour répondre aux besoins de sa population et aux nouvelles habitudes alimentaires de sa classe moyenne, Pékin multiplie depuis une dizaine d'années les achats de terres agricoles à l'étranger, en Afrique, en Amérique du Sud (Chili, Brésil) et en Europe de l'Est (Russie, Ukraine et Bulgarie). Une politique d'acquisition d'autant plus nécessaire que les sols chinois sont de qualité moyenne et qu'un sixième du territoire serait pollué.

Selon Landmatrix, le pays exploite près de 10 millions d'hectares de terres agricoles dans le monde²³ et seulement, à la fin de l'année 2014, 240 000 en Afrique, selon la *China Africa Research Initiative*, et 280 000 selon Landmatrix. Ce sont principalement le Cameroun, le Mozambique, l'Éthiopie, le Zimbabwe qui concentrent les investissements chinois, notamment dans la culture du sucre, du caoutchouc et du maïs. La part de l'Afrique est donc mineure comparée à l'Amérique du Sud et à l'Europe de l'Est²⁴. Le nombre d'hectares détenus par la Chine sur le continent noir va probablement augmenter du fait du grand nombre d'hectares de terres inexploitées en Afrique. En effet, selon la Banque mondiale, l'Afrique serait le continent dont le potentiel agricole encore inexploité serait le plus important, le plus gros se situant dans la savane guinéenne qui serait vide à 93 %. Ainsi 200 millions d'hectares seraient disponibles pour l'agriculture.

113

²³ Selon le Landmatrix, une initiative internationale de surveillance des acquisitions d'envergure de terres étrangères.

²⁴ Philippe Kersting, « La Chine est-elle un acteur majeur de l'accaparement des terres agricoles en Afrique ? », *Passerelles*, vol. 14, n° 14, septembre 2013, p. 16-19.

**Principaux investissements chinois
dans l'agriculture en Afrique**

Pays	Investisseur	Hectares	Culture
Angola	China CAMC Engineering Co. Ltd.	1 500	Riz
Angola	CITIC Construction Co., Ltd	20 000	Divers
Bénin	China National Complete Plant Import & Export Corp.	4 800	Sucre
Cameroun	Shaanxi Land Reclamation General Corporation	10 120	Vivrière
Éthiopie	Longping High-Tech, Ershisanye Construction Group	25 000	Sucre
Liberia	Junhao Timber	10 000	Arbres
Madagascar	China National Complete Plant Import & Export Corporation	10 000	Sucre
Mali	China Light Industrial Corp. for Foreign Economic and Technical Cooperation	20 000	Sucre
Mozambique	Rizhao Sunway International	500	Oléagineux

Source : Landmatrix. (2013).

Au final, la part des échanges commerciaux (en milliards de dollars) a quasiment quadruplé entre 2006 et 2015, comme le montre le tableau ci-dessous.

2006	2007	2012	2015
43	50	199	210

Source : l'auteur.

L'Inde et l'Afrique : une politique ambitieuse

Bien que disposant d'une grande diaspora en Afrique, ce n'est que depuis la moitié des années 2000, c'est-à-dire bien après la Chine, que l'Inde affiche clairement ses ambitions d'un partenariat de grande envergure avec l'Afrique²⁵. En effet, l'Afrique a toujours été considérée comme un pion secondaire dans la politique étrangère indienne avant de devenir une pièce maîtresse, et cela s'est traduit par des sommets Inde-Afrique.

Le pragmatisme africain de la politique étrangère indienne

L'Afrique, jusqu'à l'évolution démographique indienne et son fort besoin de matières premières qui en a découlé, jusque'à récemment, a eu pour l'Afrique une politique discrète et modérée. En effet très peu de visites officielles ont été effectuées sur le continent africain, la première en 1962 par le ministre d'alors, Nehru, et la deuxième par Manmohan Singh en 2007 à Abuja au Nigeria²⁶. Notons enfin celle du président Pranab Mukherjee en Afrique du 12 au 17 juin 2016.

Les relations entre l'Inde et l'Afrique ont été fondées de prime abord sur la lutte contre l'impérialisme du mouvement des non alignés et sur la rivalité Est-Ouest. Nehru, Premier ministre indien, a affirmé en 1947 (année de l'indépendance du pays) que « En dernière instance, la politique étrangère est la résultante de la politique économique [...] Quelle que soit la politique que nous ayons à mettre en œuvre, c'est dans la recherche de ce qui est le plus avantageux pour un pays que réside l'art de conduire la politique étrangère de ce pays »²⁷. Il découle ainsi de ce discours que les projets politiques de l'Inde en Afrique procèdent de ses objectifs économiques. C'est pourquoi l'Inde a fait la promotion du non-alignement, de l'indépendance des pays africains et d'une volonté que ce continent cesse d'être un enjeu de la confrontation Est-Ouest. L'Inde a en effet soutenu à sa manière la cause de

²⁵ Alioune Ndiaye, *L'Afrique dans la politique étrangère indienne : les nouvelles ambitions africaines de New Delhi*, Dictus Publishing, 2012.

²⁶ Premier fournisseur africain de l'Inde en pétrole brut à hauteur de 11 %.

²⁷ Discours du 4 décembre 1947, in *The Publication Division, Minister of Information and Broadcasting, Government of India, New Delhi, 1961, « India's Foreign Policy. Selected speeches of Jawaharlal Nerhu, sept 1946-apr 1947 »*, p. 24-28.

l'indépendance de pays africains en étant par exemple le premier pays à saisir l'Onu de la question de l'apartheid en Afrique du Sud en 1946, a soutenu l'indépendance du Zimbabwe en 1979 et celle de la Namibie.

Cette position indienne vis-à-vis des territoires principalement britanniques a été l'expression de la modération dans son analyse de la rivalité est-ouest. En effet, elle s'est montrée très discrète pour ce qui a été des pays objets de la confrontation entre les deux grands, ce fut le cas pour l'ex-Zaire. Son ambition première a ainsi été d'éviter tout risque de radicalisation. La stabilité de la façade est de l'Afrique qui borde l'océan Indien a ainsi été d'une importance capitale dans sa dynamique d'en faire une zone de paix.

La fin de la guerre froide à laquelle s'ajoutent ses nouvelles ambitions politiques et économiques a conduit à une réorientation pratique de la politique africaine indienne. En effet, la sécurité énergétique, la quête de ressources et de marchés, la volonté de diversification et d'internationalisation de ses grands groupes industriels sont autant de moteurs de la politique africaine de l'Inde aujourd'hui²⁸. Aussi cette dernière se matérialise au travers d'une convergence d'intérêts autour d'une gouvernance mondiale (le pays est candidat à un siège permanent au Conseil de sécurité de l'Onu), de faire face au rival chinois, d'une transformation des rapports mondiaux de force par la coopération sud-sud.

Cette nouvelle donne s'est traduite par l'ouverture grandissante d'ambassades, de hauts commissariats et de consulats généraux sur le continent africain (loin néanmoins derrière la Chine). Par ailleurs, le pays a lancé en 2002 le programme *Focus Africa* dans le but d'accroître ses relations avec le continent africain.

Cette nouvelle dynamique africaine indienne se traduit notamment par des sommets Inde-Afrique qui constituent la voie politique et stratégique de renforcement de ses liens commerciaux et économiques avec l'Afrique.

L'offensive économique et commerciale de l'Inde en Afrique : état des lieux

Comme stipulé tout au long de notre étude, les ambitions économiques indiennes sont plus récentes que celles de la Chine,

²⁸ GRIP, *op. cit.*, p. 8.

LA CHINE ET L'INDE FACE À L'AFRIQUE

puisque c'est au milieu des années 2000 que cette puissance asiatique a affiché ses réelles prétentions à l'Afrique. C'est tout aussi normalement que son impact et les rapports économiques avec l'Afrique sont inférieurs à ceux de la Chine, d'où la volonté forte de combler ce retard à l'allumage. Force est néanmoins de constater que ce pays construit avec l'Afrique un partenariat stratégique ambitieux.

L'état de la coopération économique et commerciale entre l'Inde et l'Afrique a significativement évolué. En effet, l'Afrique est maintenant considérée comme réservoir d'opportunités pour l'Inde. Cette coopération est pour sûr inférieure à celle entre la Chine et l'Afrique. Le commerce entre les deux parties a connu une croissance très rapide, mais reste inférieur au commerce sino-africain. Il est passé de 3 milliards de dollars US en 2000 à 36 milliards en 2006. En 2011, les échanges totalisaient entre 45 et 60 milliards de dollars, et en 2012, plafonne à 70 milliards, et 75 milliards en 2015 malgré l'objectif des deux parties d'atteindre 100 milliards en 2013.

117

Tableau du volume des échanges commerciaux (en milliards de dollars) entre l'Inde et l'Afrique entre 2000 et 2015

	2000	2006	2015
Volume des échanges commerciaux	3	36	75

Source : l'auteur.

En 2011, l'Inde était le quatrième partenaire commercial de l'Afrique, et en 2015 est devenue le troisième, derrière l'UE et la Chine, avec une balance positive pour cette dernière. En effet, en 2011 notamment, l'Afrique exportait pour 43 milliards de dollars et importait pour 23 milliards²⁹.

Les exportations africaines vers l'Inde provenaient surtout de l'Afrique du Sud, du Nigéria³⁰, de la Tanzanie, du Soudan. L'Inde

²⁹ Olivia Gagné, *op. cit.*, p. 38.

³⁰ 48 et 27 % du total des exportations africaines vers ce pays en 2008 par exemple. L'Inde importe principalement du pétrole, des métaux, du coton brut, des fruits et légumes, des fibres textiles notamment. L'Inde a par exemple en 2014 acheté 30 % de la production pétrolière nigérienne (Martin Mateso, GeopolisFTV, 27/06/2016,)

exportait en 2012 surtout vers le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya et la Tanzanie qui représentent près de la moitié de ses exportations. 69 % du commerce indo-africain s'effectue avec l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Angola. Ces chiffres ne doivent pas nous faire oublier que la part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce avec l'Inde était de 14 % en 2006, et l'Afrique aujourd'hui ne compte que pour 11 % des exportations indiennes. Cela atteste encore plus de la place de l'Afrique comme réservoir d'opportunités pour l'Inde, avec en prime, une différence notable avec la Chine, la place importante du secteur privé dans cette offensive.

Tableau comparatif des importations et exportations de l'Inde par région africaine

	Exportations indiennes		Importations indiennes	
	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012
Afrique centrale	465,03	707,80	45,74	51,00
Afrique de l'Est	5346,87	6594,24	579,73	536,84
Afrique du Nord	3985,55	4693,63	5894,40	7459,33
Afrique australe	5619,11	6217,96	12573,98	16977,00
Afrique de l'Ouest	4296,61	6460,45	12862,57	18237,35
Total	19713,17	24674,08	31956,42	43261,52

Source : Infodriveindia. com/Exim Bank (Données en millions de dollars US).

La présence indienne se retrouve tous azimuts dans les matières premières, la sidérurgie et les services. Les entreprises indiennes s'efforcent ainsi de rattraper le retard pris sur la Chine. Cela se traduit par la banque Exim, qui, avec la Confédération des industries indiennes (CII), facilite l'insertion des entreprises en Afrique. Ces dernières sont présentes dans quasiment tous les domaines, parmi lesquels le pétrole, les mines et énergies, les télécommunications, la sidérurgie, les services, l'agriculture. Nous pouvons classer les secteurs en deux domaines qui sont les matières premières et les autres produits et services.

<<http://geopolis.francetvinfo.fr/inde-afrique-new-delhi-mise-sur-l-uranium-et-le-petrole-africain-110029>>.

Les matières premières constituent aussi la priorité des Indiens par l'approvisionnement en énergie et en matières premières dont ils ont besoin pour soutenir leur industrialisation. De plus, depuis 2000 en effet, la population indienne a augmenté pour dépasser aujourd'hui le milliard d'habitants, avec un parc automobile conséquent. Avec une croissance moyenne de 8 %, les besoins en énergie du pays ont augmenté, doublé d'une obligation d'importer 80 % du pétrole consommé au plan interne³¹. Le pays a ainsi, du fait d'une « pétrodiplomatie » active, signé des accords de collaboration avec des pays producteurs de pétrole comme le Nigeria, le Soudan, le Ghana, l'Angola, la Guinée équatoriale, voire la Libye.

Les autres secteurs comme les services et l'industrie pharmaceutique voient aussi une forte implication indienne. Dans le domaine des transports, citons Mahindra & Mahindra qui ambitionne de vendre 45 000 véhicules utilitaires et tracteurs en Afrique en 2015. Dans le secteur pharmaceutique, citons Cipla (lequel a ouvert une unité de production en Afrique du Sud, et Ranbaxy Laboratory Limited, géant des médicaments génériques. Le géant Tata a multiplié ses secteurs d'activité et intervient en plus de la sidérurgie, dans l'hôtellerie et dans l'automobile.

Ainsi, l'Inde, du fait notamment des ses multinationales, devient un partenaire commercial non négligeable de l'Afrique, au regard de la diversification de ses investissements, même si le retard qu'elle accuse vis-à-vis de la Chine est encore grand. Ce pays peut alors être considéré comme une alternative à la Chine, parce qu'il propose un autre modèle de partenariat. Qu'en est il ainsi des ressemblances et des similitudes entre les politiques de ces deux géants asiatiques en Afrique ?

Étude comparée des deux stratégies et étude de la relation gagnant-gagnant

La poussée de ces deux géants en Afrique nous amène à élaborer une étude comparative de leurs stratégies respectives et à mettre en lumière la relation gagnant-gagnant entre les partenaires.

³¹ Tirthankar, 2011, *op. cit.*

Éléments de comparaison des deux stratégies

La Chine et l'Inde, qui sont deux puissances démographiques et deux puissances émergentes asiatiques, bien qu'animées par des ambitions économiques et commerciales, ont des stratégies différentes. Néanmoins des points de similitude apparaissent dans leurs relations avec l'Afrique.

La place importante des entreprises privées dans l'expansion commerciale et économique indienne et celle de l'État dans l'expansion économique chinoise

La particularité indienne à cet égard est qu'à la différence de la Chine qui promeut l'offensive par le biais de l'État, ce sont les entreprises indiennes qui sont en première ligne. Ces dernières n'ont pas attendu l'offensive politique pour investir en Afrique parce qu'elles étaient déjà présentes pendant les années 1960. Les investissements indiens étaient évalués à 50 milliards de dollars US selon un rapport de la chambre de commerce indienne et de l'OMC.

120

Les entreprises indiennes, qui agissent dans plusieurs domaines sur le continent, sont Tata (depuis les années 1960), ONGC (pétrole), Vendetta Ressources (cuivre), ArcelorMittal (acier), Kirloskar (pompes agricoles), Mahindra (tracteurs), Ranbaxy et Cipla (médicaments génériques), Bharti Airtel (téléphonie mobile), Mahindra & Mahindra (transports), pour ne citer qu'elles.

La Chine se situe aux antipodes de l'Inde, du fait de la place centrale de l'État chinois dans l'expansion économique de ses entreprises. Enfin, notons une présence commerciale plus forte de la Chine en l'Afrique, 210 milliards de dollars contre 70 milliards pour l'Inde.

Les points communs résident dans la diplomatie économique, en témoignent les sommets Chine-Afrique et Inde-Afrique

En ce qui concerne la Chine, depuis l'an 2000, de nombreux forums sur la coopération sino-africaine (FCSA) se sont tenus aussi bien en Chine que sur le continent africain. Le premier s'est tenu du 10 au 12 octobre 2000 à Beijing, la capitale chinoise, et 44

pays africains étaient présents. Cette première grande rencontre s'est soldée par la « *Déclaration de Beijing pour le FCSA* » qui pose le principe d'une rencontre tous les trois ans en alternance entre Beijing et une ville africaine. Cette déclaration s'est doublée, pendant l'événement de la signature du « *Programme pour la coopération sino-africaine pour le développement économique et social* », qui vise à augmenter les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pôles, à annuler les dettes des pays africains envers la Chine³² et accroître l'APD chinoise promise à l'Afrique³³.

Le second FCSA s'est tenu, conformément aux dispositions prises en 2000, du 15 au 16 décembre 2003 à Addis-Abeba, capitale éthiopienne et siège de l'Union africaine, en présence du Premier ministre chinois, Wen Jiabao. Ce FCSA a produit le « *Plan d'action d'Addis-Abeba* » qui s'est focalisé sur la coopération politique et le développement socio-économique. Dans ce plan, les Chinois s'engagent à ouvrir davantage leur marché aux produits africains.

Le troisième FCSA s'est tenu du 3 au 5 novembre 2006, année de la Chine³⁴, à Beijing, où 48 délégations africaines étaient présentes et a produit le « *Plan d'action de Beijing* » de 2007 à 2009 dans laquelle la Chine a fait des promesses parmi lesquelles le doublement de l'APD à hauteur de 1 milliard de dollars US en 2009, la création d'un fonds de développement Chine-Afrique, l'allègement de la dette de 31 pays africains et la construction d'écoles notamment.

Le quatrième FCSA se tint en 2009 en Afrique, à Sharm El-Sheikh, en Égypte, avec 49 délégations africaines présentes, et a donné lieu au plan d'action du même nom. Il y est fait mention de l'élargissement des exemptions des tarifs douaniers permettant

³² Ce fut le cas à hauteur de 10 milliards de dollars US. De plus entre 2001 et 2004, la Chine a effectivement annulé la dette de pays africains à hauteur de 1,4 milliard de dollars US.

³³ Daouda Cisse, *Le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) : Commerce, Investissements et Aide au développement*, mai 2012, Centre for Chinese studies, Stellenbosch University.

³⁴ Cette année, le 12 janvier, la Chine publie un Livre blanc sur l'Afrique, intitulé *La Voie de développement pacifique de la Chine*, décembre 2005, 32 pages, dans lequel elle expose sa politique africaine officielle. En substance, citons l'amélioration de l'accès au marché chinois des produits africains, l'augmentation des IDE chinois sur le continent africain, le développement d'une coopération agricole et la promotion du développement des infrastructures en Afrique. Alex Vines. « China in Africa : A mixed blessing ? », *Current History*, vol. 106, mai 2007, p. 213-219.

aux produits africains d'être exportés en Chine au moindre coût, et de la promotion de l'entrepreneuriat privé.

Le cinquième FCSA s'est tenu en 2012 à Beijing. Le plan d'action qui en a découlé a mis en lumière la volonté chinoise d'accroître l'APD à l'Afrique, avec un accent mis sur le développement durable et l'environnement³⁵.

Le sixième FCSA s'est tenu en Afrique du Sud les 4 et 5 décembre 2015. La déclaration en 30 points qui en a suivi a particulièrement mis l'accent sur le raffermissement de l'amitié sino-africaine à travers la création par la Chine d'un fonds de coopération sud-sud pour appuyer les efforts des pays africains contre le changement climatique, la sécheresse et la désertification. Le plan d'action de Johannesburg (2016-2018) en sera l'expression.

L'Inde, grand voisin chinois, poursuit en effet les mêmes ambitions que la Chine et se situe dans la même dynamique que cette dernière. En témoignent les sommets Inde-Afrique. Les Indiens utilisent ces sommets pour peaufiner leur politique économique et commerciale africaine. Ces sommets sous-tendent l'idéal de Gandhi, qui avait commencé sa carrière politique en Afrique du Sud, selon lequel « Le commerce entre l'Inde et l'Afrique consistera à échanger des idées et des services et non des biens de consommation contre des matières premières comme cela se passait avec les Occidentaux. »³⁶

Trois sommets entre les deux partenaires ont eu lieu. Le premier sommet (8 et 9 avril 2008) a posé, dans un document intitulé *Cadre de coopération entre l'Afrique et l'Inde*, les fondations d'un cadre de coopération durable et productif entre les deux partenaires, ce dans les domaines économique, politique, celui de la science, la technologie, la recherche et le développement, le développement social et le renforcement des capacités, le tourisme, les infrastructures, pour ne citer que ces exemples. Ce document a été assorti en 2010 d'un plan d'action visant à mettre effectivement en œuvre les objectifs formulés en 2008.

³⁵ La Chine a annoncé fournir 20 milliards de dollars US en lignes de crédit pour la coopération au développement liée au développement durable. Le pays a publié en août 2013 son second Livre blanc sur la coopération économique et commerciale sino-africaine.

³⁶ Cité par Tirthankar Chan, J.A., Paris, 25/03/11.

LA CHINE ET L'INDE FACE À L'AFRIQUE

Le deuxième sommet (20 au 25 mai 2011), tenu cette fois, comme il est de coutume pour ce qui est de la Chine, en Afrique au siège de l'UA en Éthiopie (Addis Abeba), bénéficiait d'un environnement favorable puisque selon Jean Ping, ancien président de la commission de l'UA, « C'est le partenariat préféré des Africains »³⁷. Ce second sommet Inde-Afrique a vu l'adoption d'un document intitulé *Cadre pour une coopération renforcée Afrique-Inde*. Aussi riche que le premier, on y retrouve de nouveaux aspects et l'orientation vers les priorités mutuellement bénéfiques pour les deux parties.

Le troisième sommet, qui s'est tenu à New Delhi du 26 au 29 octobre 2015, s'inscrit dans la lignée des deux premiers avec, en prime, l'invitation par le Premier ministre Narendra Modi (à ce poste depuis juillet 2014) de tous les États africains. Ce dernier a annoncé l'octroi de nouveaux prêts de 10 milliards de dollars US sur cinq ans et un doublement des bourses qui passent de 25 000 à 50 000. Ce sommet, comme de tradition, a donné lieu à une déclaration politique³⁸ et à un document cadre de coopération stratégique.

Le prochain sommet se tiendra en 2020 afin d'avoir l'opportunité d'assimiler toutes les implications de ce nouveau partenariat³⁹.

De ce qui précède, nous constatons que l'intérêt de la Chine et de l'Inde pour l'Afrique est récent puisqu'il date de moins d'une vingtaine d'années. Ces deux États ont mis en œuvre des politiques africaines pragmatiques, dans le cadre de la mondialisation, d'un nouveau partenariat sud-sud, de leur grande démographie et de leurs intérêts nationaux que représente leur approvisionnement en ressources énergétiques.

L'Inde et la Chine insistent aussi sur le partenariat sud-sud⁴⁰ qui fonde les avantages mutuels et le partage d'expériences de

³⁷ Cité par Tirthankar Chan, *idem*,

³⁸ Déclaration de New Delhi en faveur de la consolidation du partenariat stratégique indo-africain.

³⁹ Selon le haut fonctionnaire indien chargé des affaires africaines Naftej Sarna, rapporté par Tirthankar Chanda, RFI Afrique, 30/10/15. <<http://www.rfi.fr/afrique/20151030-inde-afrique-partenariat-renouvele>> (consulté le 8 septembre 2016).

⁴⁰ Ces pays sont membres du BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du Sud), un forum politique économique réunissant les principales puissances émergentes

développement. Ces deux États s'opposent à la hiérarchie entre États en se focalisant sur des relations horizontales et la notion de réciprocité (partenariat gagnant-gagnant)⁴¹, aux antipodes de ce qui a animé les relations entre l'Afrique et ses partenaires traditionnels que sont les Occidentaux.

Relations gagnant-gagnant : la volonté de se démarquer des Occidentaux

L'Inde se situe dans le sillage de la politique chinoise, dans la mesure où elle se démarque aussi des politiques occidentales. Les trois sommets Inde-Afrique qui se sont tenus depuis 2008 ont servi de base à la politique indienne de relations mutuellement bénéfiques, au travers notamment de l'échange des idées et des services⁴².

La Chine, qui porte en elle cette relation, l'a impulsée dans sa politique étrangère, en témoigne le Livre blanc sur les relations sino-africaines de 2006 : « La Chine œuvre à établir et développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l'égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération dans un esprit gagnant-gagnant. »⁴³ Le principe des avantages mutuels réciproques et la transformation structurelle de l'Afrique entraînent dans cette dynamique.

Le principe des avantages mutuels réciproques

La Chine apparaît également comme une nouvelle source de financement. Elle mobilise des crédits en dollars sans conditions pour avoir accès aux matières premières africaines et offrent bien plus que le Fonds monétaire international. Elle a mobilisé 8 milliards de dollars US pour soutenir les économies du Nigéria, de l'Angola et du Mozambique, contre 2,3 milliards de dollars à toute l'Afrique subsaharienne de la Banque mondiale.

du Sud depuis le début des années 2000.

⁴¹ Infrastructures contre matières premières par exemple.

⁴² Aux antipodes de l'échange des biens de consommation contre des matières premières, qui est le symbole des relations entre les pays occidentaux et l'Afrique.

⁴³ Livre blanc du gouvernement chinois : *La Voie du développement pacifique de la Chine*, décembre 2005.

LA CHINE ET L'INDE FACE À L'AFRIQUE

Dans le cadre de la coopération interuniversitaire, 19 universités chinoises ont établi des liens académiques avec 29 universités réparties sur 23 pays africains. Cette coopération a conduit à l'envoi de 530 professeurs chinois sur le continent africain.

Voici donc quelques-unes des raisons qui incitent les responsables politiques et les militants africains prochinois à affirmer qu'il s'agit d'une relation gagnant-gagnant. À titre d'exemple, selon le président ougandais Yoweri Museveni : « Les Chinois ont besoin des marchés, nous avons également besoin de marchés ; ils ont besoin de matières premières, nous avons aussi besoin de coopérer avec eux dans le traitement de ces matières ; c'est donc une formule gagnant-gagnant pour les Africains et les Chinois. » De même, selon le ministre zimbabwéen des Affaires étrangères, Simbarashe Mumbengegwi, il n'y a pas lieu de s'alarmer comme le font les Européens : « La Chine est accueillie comme un partenaire de développement équitable qui préconise une coopération gagnant-gagnant sur les bases de l'égalité souveraine. »

Beaucoup d'Africains approuvent toutes les possibilités qu'offre la Chine. Selon le journal *La Fraternité* du Congo-Kinshasa, la différence fondamentale entre la Chine et les pays occidentaux se situe dans le fait que « les uns pillent mais réinvestissent en Afrique alors que les seconds pillent mais pour investir chez eux et pour nous revendre plus cher ».

En février 2009, l'adjoint du ministre des Affaires étrangères chinois a affirmé que « la Chine honorera son engagement de soutenir le développement des pays africains et continuera à encourager les compagnies chinoises à investir davantage en Afrique ». Selon les partisans de cette relation Chine-Afrique, c'est cette fidélité dans l'engagement qui différencie la Chine de l'Occident. La première tient ses engagements quoi qu'il arrive et le second reconsidère ses positions au gré des événements et toujours dans le sens de ses propres intérêts. Ainsi, les droits de l'homme et les problèmes politiques ne seraient que prétextes et bonnes excuses utilisés par les Occidentaux pour se désengager alors que la Chine « reste une amie même quand ça ne va pas ». Enfin, pour les partisans de cette relation, la Chine est un modèle dont l'Afrique devrait s'inspirer afin de se débarrasser de cette coopération avec l'Occident qui l'a maintenue dans la dépendance. L'impulsion d'une transformation structurelle de l'Afrique en atteste.

L'impulsion d'une transformation structurelle de l'Afrique

Le soutien de la Chine à la transformation structurelle de l'Afrique entre dans cette dynamique de relation gagnant-gagnant, dans la mesure où les deux parties tirent profit de l'accroissement des opportunités d'affaires. Cette dynamique peut servir de moteur à l'intégration régionale en Afrique⁴⁴. La persistance de la forte croissance économique chinoise et de la forte demande de la Chine en produits de base pour alimenter son propre processus d'industrialisation et d'urbanisation sont les principaux moteurs de la transformation structurelle en Afrique qui conduit à la croissance exponentielle du commerce et des investissements sino-africains au cours de la dernière décennie, comme vu plus haut.

Conclusion

La place de plus de plus grandissante qu'occupe l'Afrique pour la Chine et l'Inde dans divers domaines n'est que l'expression de sa situation particulière. En effet, ce continent a toujours été l'objet de convoitises, en premier lieu pour ses ressources humaines (la traite négrière), en en second lieu, et c'est le cas depuis la colonisation, pour la richesse de son sous-sol. C'est pourquoi il a toujours été une source d'approvisionnement en matières premières pour les anciennes puissances coloniales (en majorité les pays de l'Union européenne), et aujourd'hui pour les nouvelles puissances émergentes que sont la Turquie, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde.

L'intérêt de la Chine et de l'Inde pour l'Afrique, s'il est tardif, est sans surprise du fait de l'ancienneté des premières relations commerciales entre les trois parties et de la croissance économique et démographique des deux géants asiatiques devenus de grands importateurs de pétrole. La Chine a été ainsi la première à amorcer un partenariat gagnant-gagnant avec l'Afrique dans plusieurs domaines, dont celui économique et commercial qui a fait l'objet de notre étude, et est ainsi devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique, l'Inde se situant encore en retrait.

La non-conditionnalité des aides, à l'opposé des grandes puissances traditionnelles, a permis à ces deux géants, notamment

⁴⁴ Richard Schlere et Alex Rugamba, « La Chine et l'intégration régionale, moteurs de la transformation structurelle en Afrique », *Passerelles*, vol. 14, n° 14, septembre 2013, p. 7-9.

à la Chine, aidés par une grande diaspora, de s'implanter économiquement et commercialement en Afrique dans quasiment tous ses pays, y compris ceux peu indulgents en matière des droits de l'homme. L'état des lieux de la présence de ces deux grands montre une grande diversité dans des domaines comme celui des produits et services, des transports, pour ne citer que ces exemples. Le point commun entre ces deux grands est en effet cette diplomatie économique par l'organisation de grands sommets en alternance entre un pays africain et leurs capitales respectives. La « pétrodiploamatie » constitue aussi leur mode opératoire commun. La différence de stratégie entre ces deux grands est que celle de la Chine est conduite par l'appareil étatique alors que celle de l'Inde l'est par ses grandes entreprises⁴⁵.

Cette offensive ne doit pas nous faire oublier que l'Afrique ne représente que moins de 10 % du commerce extérieur de ces deux grands et qu'elle n'est qu'à ses prémices. L'Afrique courtisée accueille ces deux géants à bras ouverts du fait de sa stratégie de diversification de ses partenaires, du fait aussi du discours nouveau que tiennent ces deux grands sur la nouvelle coopération sud-sud⁴⁶. Le continent noir peut en effet tirer bénéfice de cette nouvelle association.

127

Résumé :

Le continent africain constitue depuis près de deux décennies un partenaire de choix pour la Chine et l'Inde. En effet, l'impulsion politique donnée par ces deux géants asiatiques par des rencontres au sommet avec l'Afrique s'est traduite par un fort développement des relations économiques et commerciales, la Chine devant l'Inde dans ce domaine. Si l'offensive chinoise, plus forte et plus ancienne, est portée par l'État chinois, l'offensive indienne est portée quant à elle par les entreprises qui sont en première ligne. Les deux pays ont amorcé avec l'Afrique un partenariat gagnant-gagnant basé sur les avantages mutuels réciproques et une transformation structurelle du continent et entendent se démarquer des Occidentaux.

⁴⁵ Tata et Arcelor Mittal notamment.

⁴⁶ Pétrole contre infrastructures.

Critique internationale

Revue comparative de sciences sociales

juillet-septembre 2017

76

La (dé)politisation des organisations internationales

La politisation résiliente des organisations internationales
Franck Petitville

L'art de la fugue : les droits des femmes à l'Assemblée générale de l'ONU
Simon Tordjman

« On ne fait pas de politique ! »
Les pratiques de dépolitisation au PNUD et au PNUE
Lucile Maertens et Raphaëlle Parizet

Une représentation dépolitisée ?
L'Organisation internationale du travail de 1919 à nos jours
Marieke Louis

De la « gestion » au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale pour les migrations
Antoine Pécoud

Transferts et continuités de la politisation à l'Organisation mondiale de la santé : le cas des substituts du lait maternel
Auriane Guillaud

SciencesPo
Les Presses

Et aussi...

Gouverner la dissidence. Sociologie de la censure sous régime autoritaire : le cas du rock contestataire biélorusse
par **Yauheni Kryzhanouski**

Les élections éthiopiennes de 2015 : un drame en trois actes pour l'opposition libérale multinationale
par **Jean-Nicolas Bach**

Enseigner l'histoire à Taïwan : l'impossible concorde ?
par **Vladimir Stolojan-filipesco**

N° 77 octobre-décembre 2017
Numéro de Varia

Discuter la catégorie d'« État fragile » par l'analyse des politiques publiques : le cas des réformes de l'enseignement supérieur au Burundi
par **Olivier Provini**

Comprendre la mobilisation financière internationale autour de l'aide à l'adaptation au changement climatique
par **Romain Weikmans**

Écrire l'international. Genèses d'une politique de développement transnational, le Plan Puebla Panama
par **Maya Collombon**

Albert Hirschman et l'hétérodoxie économique. Essai de cartographie intellectuelle
par **Jérôme Sgard**

What(ever) works. Les organisations internationales et les usages de « bonnes pratiques » dans l'enseignement supérieur
par **Dorota Dakowska**

La gestion des « communs » à l'épreuve de l'activité minière. Le cas du projet Constanca au Pérou
par **Claude Le Goull**

La convergence des politiques de lutte contre la sélection sexuelle prénatale : Corée du Sud, Inde et Vietnam
par **Laura Rahm**

Relations internationales et pensée politique : aux origines géopolitiques d'une modernité alternative dans la pensée de Rifā'a Al-Tahtāwī
par **Jonathan Viger**

Diffusion/distribution CDE/SODIS ISBN 978-2-246-3493-8

Tarifs d'abonnement 2017

Revue trimestrielle

France : Étudiants : 55 €, Particuliers : 61 €, Institutions : 82 €

Étranger : Particuliers : 69 €, Institutions : 100 € - Frais d'expédition par avion : 24 €

Prix du numéro hors abonnement : 22 €

Disponible en librairie

Rédaction

Critique internationale
CERI

56 rue Jacob - 75006 Paris

Tél. : 01 58 71 70 77 - Fax : 01 58 71 70 91

catherine.burucoa@sciencespo.fr

Ventes et abonnements

Presses de Sciences Po

<http://www.pressdesciencespo.fr>

Librairie des sciences politiques

30 rue Saint-Guillaume - 75006 Paris

librairie@sciencespo.fr